

**VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
SESSION D'AUTOMNE 2026**

MODALITES D'INSCRIPTION DES CANDIDATS AUX :

-
- DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE
- DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE
(SERVICE GRAND PUBLIC)

Aucun récapitulatif d'inscription ne sera envoyé par voie postale. Il vous appartient d'imprimer le récapitulatif d'inscription reçue sur votre compte de l'application Cyclades.

Les opérations de pré-inscriptions du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé et du Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé sur le serveur sont ouvertes du **Vendredi 25 septembre 2026 (10h00) au mardi 13 octobre 2026 (13h00) via l'application Cyclades.**

Celles-ci se font exclusivement par le candidat sur le site internet du Rectorat de l'académie de Normandie à l'adresse suivante : <https://www.ac-normandie.fr> - rubrique : « Sclarité/Etudes/Examens » puis « Examens et diplômes » et « Examens et inscriptions », sélectionner l'examen présenté, puis sur le lien d'accès au portail : Cyclades - Candidats.

- **Créer et activer votre compte Cyclades** : à la création, vous recevrez par e-mail, le message suivant : Vous avez **48 heures pour cliquer sur le lien « Activer mon compte »**. Votre adresse mail doit être **valide et individuelle**.

- **Pré-inscription à l'examen (entretien VAE)** : connectez-vous à votre compte Cyclades et procédez à votre inscription via l'onglet « M'inscrire ». A la fin de la saisie, les données que vous avez enregistrées vous sont présentées de façon récapitulative. Vous pouvez alors les vérifier, les modifier. Après ce contrôle, vous procédez à la validation de votre pré-inscription (la candidature est enregistrée une fois le numéro d'inscription délivré).

Allez dans la rubrique « Mes documents » pour consulter et éditer le récapitulatif d'inscription et la liste des pièces justificatives à téléverser.

- **Inscription définitive et dématérialisation des pièces justificatives** : le récapitulatif d'inscription vérifiée, modifiée manuellement le cas échéant et signée, ainsi que les pièces justificatives doivent **impérativement être déposées en ligne** via votre compte Cyclades, rubrique « Mes justificatifs » **au plus tard le mardi 13 octobre 2026 (13h00), dernier délai**. Après contrôle du téléversement de tous les documents, vous devez enregistrer votre inscription en cliquant sur « J'ai fourni toutes mes pièces ». Aucune modification ne sera possible ensuite, la validation de votre inscription est définitive.

Après cette date, la candidature est annulée si ce récapitulatif d'inscription signée ainsi que les pièces justificatives n'ont pas été téléversées.

Conservez votre identifiant et votre mot de passe, qui seront indispensables pour vous connecter tout au long de la session et accéder à vos documents mis à votre disposition sur votre compte Cyclades.

Aucune inscription ne sera acceptée après la fermeture du serveur.